



Ça y est, à quelques jours de la célébration de la 133^{ème} fête internationale du travail, les personnels des projets et programmes du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) du Cameroun, sont sur le pied de guerre avec leur tout nouveau ministre, M. Gabriel Mbaïrobé.

Ces derniers, composés des personnels fonctionnaires, contractuels et temporaires (encore), réclament des arriérés des primes et prestations allant jusqu'à **16 mois**. Mais aussi, des meilleures conditions de vie et de travail depuis la réforme avortée, initiée et abandonnée en chemin par le ministre partant en la personne de **M. Eyébé Ayissi**, muté aux Domaines. Ces personnels, les plus nombreux du MINADER, puisque le gouvernement a opté dans sa politique agricole pour ce système, n'en peuvent plus d'être les dindons de la farce. Ainsi, aucun personnel desdites entités n'est informé depuis l'arrivée du ministre partant, de l'organisation de la fête du travail, or des nombreux débours sont effectués dans les caisses et partagés entre les gens avisés dans les services centraux. Pour ce qui concerne spécifiquement les temporaires, qui pour certains sont à plus de dix ans de service effectif, ils ne sont pas affiliés à la CNPS, n'ont aucun profil de carrière et la procédure de récompense positive leur est totalement dissimulée.

Informé de cette situation, le MINADER actuel a créé le 08 février dernier, une commission chargée de résoudre le problème. Mais, ladite commission n'a jamais siégé et son président a

été promu au Ministère des Domaines comme DAG.

Du coup, les concernés se disent déçus, mais déterminés à en découdre ou de se servir à titre personnel du patrimoine en leur main; mais plus encore à paralyser le passage des autres personnels du MINADER à l'occasion de la prochaine fête du 1^{er} mai au Boulevard.

Contactés sur la suite de la présente procédure, les responsables des ressources humaines au MINADER n'ont pas souhaité se prononcer au motif qu'il appartient au ministre seul d'y donner une suite.

A suivre...

Par Emmanuel MIMBÈ.